



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	18 ^{eme}
Nom de site	CHÂTEAU_ROUGE	Numéro	110U8
Adresse du site	52, rue des Poissonniers	Hauteur	R + 9 (33,80 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout d'une antenne et réazimutage des trois antennes existantes		
Complément d'information			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	26/03/2018
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	05/04/2018
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	26/05/2018

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à modifier un relais sur cet immeuble.
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout d'une antenne sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 800, 900, 1800, 2100 et 2600MHz) orientées vers les azimuts 40°, 134° et 263° après modification orientées vers les azimuts 0°, 90°, 180° et 270° toujours en 2G/3G et 4G (fréquences 800 MHz, 900 MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz).
Tilts (degrés)	Entre 5° et 10°

Incidence visuelle

Intégration de l'antenne	Ce projet concerne l'installation d'une quatrième antenne, celle-ci sera camouflée dans une fausse cheminée. Les antennes actuelles seront réazimutées.
Zone technique	Les armoires techniques sont installées sur la terrasse derrière un bardage.
Hauteur des antennes (par rapport au sol)	36,10 m azimut 0°, 35,90 m azimut 90°, 35,40 m azimut 180° et 36,20 m azimut 270°.

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Date de l'avis		Avis favorable <input type="checkbox"/>	Avis défavorable <input type="checkbox"/>
Motivation de l'avis			

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Collège Clémenceau	41/43 rue des poissonniers	R + 3	Oui	54 m	1,1 V/m
Ecole Pierre Budin	3/5 rue Pierre Budin	R + 2	Oui	34 m	0,5 V/m
Ecole Mercadet	29 rue Mercadet	R + 2	Non	43 m	0,5 V/m
Crèche	15 rue Pierre Budin	R + 2	Oui	21	0.1 V/m

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 90°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 21m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 180°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 21m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 21m.



	Azimut 0°	Azimut 90°	Azimut 180°	Azimut 270°
Niveau maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	18 m	21 m	21 m	21 m

Les simulations sont conformes au seuil de la Charte 2017

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 0° :





Azimuth 90° :



Azimuth 180° :



Azimuth 270° :

